

# PAYS DU MANS



## ENQUÊTE PUBLIQUE - SCoT-AEC POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Du 6 octobre au 8 novembre, le Pays du Mans engage une ENQUÊTE PUBLIQUE, étape obligatoire dans le cadre de l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale – Air Énergie Climat (SCoT-AEC).

### POURQUOI DONNER SON AVIS ?

L'enquête publique est une étape essentielle pour la finalisation du projet. Elle offre la possibilité de donner son avis sur les choix d'aménagements définis par le SCoT-AEC.

### PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT !

👉 En ligne sur le registre dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6421/>

✉ Par mail : [scotaec-enquetepublique@registre-dematerialise.fr](mailto:scotaec-enquetepublique@registre-dematerialise.fr)

🏠 En personne : en consultant le registre papier disponible dans chaque hôtel communautaire et lors des permanences dédiées : retrouvez toutes les dates sur le registre dématérialisé !



@paysdumans

